

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 23 mai 2020 à 11 h 00 au Pavillon Normand (Parc du Casino).

La séance se tiendra à huis clos avec la seule présence de la presse et retransmission sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville.

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal.
2. Election du Maire.
3. Fixation du nombre des Adjoints au Maire.
4. Election des Adjoints.
5. Lecture de la charte de l' élu local,
 - Remise d'une copie papier de la charte à chaque élu.
 - Remise d'une copie des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux.
6. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.
7. Commission Communale de Délégation de Services Publics – Conditions de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.
8. Commission d'Appel d'Offres – Conditions de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.
9. Autorisation d'envoi des convocations aux élus aux séances des Conseils Municipaux et Conseils d'Exploitation par voie dématérialisée.
10. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 18 mai 2020,
Le Maire,
Louis FERRE.

